

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

oOo

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 03 Mai à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	<b>Résultats du vote :</b>
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 19
Délégués présents : 19 délégués (16 titulaires – 3 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 19 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 23 Avril 2018	

### **Membres présents :**

**Titulaires** : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Godeau, Mr Pillière, Mr Chatelain, Mr Dussaussoy, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mme Triconnet, Mr Bandry, Mr Coppeaux.

**Suppléants** : Mr Marquigny, Mr Frex, Mr Martinet.

**Membres absents excusés** : Mr Krabal, Mme Philippon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Conversat, Mr Girardin, Mme Boudoux, Mr Delahaye, Mr Bereaux, Mr Lantoine, Mr Paudière.

**Membres absents (titulaires et suppléants)**: Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Stanislawski, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mr Marinel, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Picavet, Mr Freudenreich, Mr Bouvry, Mme Van Landeghem.

**Assistaient également à la séance** : Mr Midol de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

**Est nommé secrétaire de séance** : Mr Mathis

---

**Objet : Mise en place de la commission de contrôle financier**

**N°20180508**

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

- Vu le Code général des collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5711-1 et suivants,
- Considérant qu'il convient de procéder à la mise en place de la commission de contrôle financier définie par les articles R 2222 -1 à R 2222 - 6 du Code Général des collectivités territoriales,

**DECIDENT**, après en avoir délibéré :

- D'INSTITUER la commission de contrôle financier au sein de l'USESA,
- DE DESIGNER en qualité de membres de la commission de contrôle financier :
  - Les membres constituant le comité de pilotage de la délégation de service public :
    - Mr Chatelain Président
    - Mr Hervé Petel Vice-Président
    - Mr Jacques Gebka Vice-Président
    - Mme Maguy Tétard Vice-Présidente
  - Associés du Vice-Président chargé des finances :
    - Mr Hugues Dazard
- DE CHARGER le Président de l'exécution de la présente décision.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180503-20180508-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2018

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Marcel CHATELAIN

